

qui contribuent à la naissance d'un tissu associatif à leur humble niveau. La question est désormais de savoir combien de temps la hiérarchie pourra encore demander aux communautés de base de pren-

dre en charge l'inculturation et l'évangélisation, sans accepter de partager son pouvoir.

Florence Boillot

L'ethnisme au Burundi : tragédies et propagandes

Dans son numéro 37 (mars 1990), Politique africaine a publié un texte de F. Reyntjens intitulé « Du bon usage de la science : l'école historique burundo-française », dans lequel l'auteur critique l'ouvrage que J.-P. Chrétien, A. Guichaoua et G. Le Jeune ont consacré à la crise d'août 1988 au Burundi. J.-P. Chrétien ayant souhaité exercer son droit de réponse, nous lui donnons ici la parole et considérons qu'en ce qui concerne Politique africaine, ce débat est clos.

DANS le numéro 37 de *Politique africaine* (1) et dans une plaquette du *CEDAF* (2) F. Reyntjens s'en prend à une « école historique burundo-française » (3) apparemment responsable de tous les malheurs du Burundi.

Curieuse critique du *Cahier* (4) publié en avril 1989 par le Centre de recherches africaines sur la crise burundaise : un montage à partir de quelques phrases tirées pour l'essentiel de 7 de mes pages sur 214 ; l'évacuation de A. Guichaoua et de G. Le Jeune traités comme

des figurants de « mon équipe », un mépris magistral pour les témoignages des paysans interrogés à Ntega et Marangara (sans doute indignes d'être comptés au rang d'informateurs, puisqu'il paraît que nous n'aurions rencontré que des officiels tutsi ?), des guillemets accolés à des slogans qu'on serait bien en peine de retrouver sous ma plume (du genre « c'est la faute aux Hutu » ou « c'est la faute aux colonisateurs », des insinuations sur un prétendu silence de ma part devant les massacres de 1972, sans prendre la

peine de s'informer sur mes réactions de l'époque (5). Mais, par miracle sans doute, notre *Cahier* contient « nombre d'éléments utiles et intéressants » que notre contradicteur sait exploiter quand il le veut.

Querelle d'école

Une actualité africaine particulièrement grave risque d'être prise comme otage d'un règlement de comptes intereuropéens. Comme F. Reyntjens a coopéré longtemps sur le plan du Droit public au Rwanda, devrait-on lui coller une étiquette « belgo-rwandaise » ?

Pourquoi disqualifier *a priori* les résultats de notre enquête de terrain de septembre 1988 ? En caricaturant de manière aussi grossière des analyses qui mettent l'accent sur la complexité des situations (et qu'il est trop aisé d'utiliser de manière sélective), ne veut-on pas bloquer le débat sur l'avenir du Burundi, au moment même où il est relancé de manière positive sur place ?

Qui est partisan ? La chronique de F. Reyntjens dans *Politique africaine* avait déjà été publiée en novembre 1989 dans *Icabona-le témoin*, une feuille militante pro-hutu dont le sectarisme avait même suscité en mai 1986 la réprobation de missionnaires au Burundi. Un point révélateur : il imagine (*Politique africaine*, p. 109) que j'implique « les Hutu » dans la mort du leader nationaliste Rwagasore en octobre 1961, alors, dit-il, que cet assassinat fut « le fait de Tutsi » ; or l'assassin fut un Grec, nommé Kageorgis, lié à une faction de princes *ganwe* (distincts des Batutsi dans la société burundaise classique). Ce dérapage montre l'enjeu profond du débat : la compréhension de la

« question ethnique » au Burundi, mais d'abord la méthode d'approche d'une histoire récente.

Actualité et critique historique

Respect de la chronologie, critique des sources, établissement des faits, ces fondements du métier d'historien sont encore plus nécessaires quand il s'agit d'« histoire immédiate ».

F. Reyntjens aime parler de « rétroactes ». L'anachronisme est aussi malvenu en histoire que la rétroactivité en droit. L'ex-roi Ntare V n'a pas été tué à Gitega avant, mais après l'explosion du mouvement hutu dans le sud du pays (à Nyanza-Lac, Vugizo, Kayogoro, Rumonge, etc.) les 29 et 30 avril 1972. L'affaire du complot ethnique dans des écoles primaires de kirundo et de Rumonge en 1986, sous le régime Bagaza, n'est pas à imputer à la politique de celui de Buyoya en 1988.

(1) « Du bon usage de la science », *Politique africaine*, 37, mars 1990, pp. 107-113, (*Politique africaine* dans les citations ultérieures).

(2) « Burundi 1972-1985. Continuité et changement », *Cahiers du CEDAF*, Bruxelles, nov.-déc. 1989, 98 p. (*CEDAF* dans les citations ultérieures).

(3) En forgeant le premier cette expression, le professeur Jean Stengers, sans mésestimer quant à lui les travaux des historiens de Bujumbura, n'imaginait pas l'inquisition grotesque qu'elle allait inspirer contre moi sous prétexte que j'ai contribué à la formation de plusieurs d'entre eux. Cf. Académie royale de Belgique, *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1955, 10-11, p. 347.

(4) J.-P. Chrétien, A. Guichoua, G. Le Jeune, *La crise d'août 1988 au Burundi*, *Cahiers du CRA*, n° 6, 1989, 214 p. (*Cahier CRA* dans les citations ultérieures).

(5) Sur la pétition lancée en France et qui recueillit 125 signatures, voir *Le Monde* du 3 juin 1972.

Les périodes précédant les crises de 1965, 1972 ou 1988 ne doivent pas être reconstruites de manière simpliste. Au début des années 1960, par exemple, les Hutu n'étaient pas « parfaitement absents » de la lutte des partis, comme l'atteste la place d'un Mirekano au sommet de l'UPRONA. La forme violente et radicale sur le plan « racial » prise par la révolution rwandaise a joué un rôle indéniable dans la spirale de l'ethnisation du champ politique burundais. Pourquoi comparer si souvent Rwanda et Burundi et oublier les coïncidences quand elles gênent ? Or cette révolution n'est pas « terminée depuis six mois » (*Politique africaine*, p. 109), en octobre 1961 : les élections législatives du 25 septembre 1961 ont été précédées d'une agitation virulente du Parmehutu, poussant encore de nombreux Batutsi vers des camps de réfugiés, comme le montre F. Reyntjens lui-même dans sa thèse (6). La crise de la Noël 1963 accentua la tension, renforçant au Burundi les positions politiques fascinées par le clivage hutu-tutsi. Mais la porte restait ouverte à d'autres issues que l'affrontement déclenché en 1965.

Plus récemment, de 1976 à 1988, « la dérive » de la II^e République que F. Reyntjens veut bien reconnaître, mérite plus d'attention. Le *kulturkampf* (7) qui a valu au régime de Bagaza d'être curieusement plus décrié que celui, pourtant sanglant, de Micombero à lui-même connu plusieurs phases : l'expulsion de missionnaires comboïens, accusés de parti-pris pro-hutu, en 1977, ne relève pas de la même explication que le procès des auteurs du « tract du mouvement marital » impliquant uniquement des membres de la bourgeoisie tutsi de

Bujumbura, en 1985. Surtout, la modernisation du pays durant cette décennie, constatée par tous les observateurs de bonne foi, ne peut être passée sous silence, même et surtout si elle n'a pas reçu le prolongement politique indispensable. « La réintégration des Hutu au niveau scolaire et universitaire », dont se gausse F. Reyntjens (*CEDAF*, p. 19), explique pourtant les tentations discriminatoires de certains Tutsi à la fin de l'époque Bagaza. La crise de 1988 s'inscrit dans ce contexte de discordance entre un nombre croissant de diplômés Hutu et la faiblesse de leur représentation dans les cadres de l'État. Le rôle de nombreux intellectuels hutu, tant dans les rangs d'une opposition déclarée, que dans la participation à la nouvelle politique marquée par la formation du gouvernement Sibomana, reflète aussi cette évolution fondamentale. A force de trop prouver, en répétant qu'aucun Hutu ne pouvait terminer les études secondaires (8), on finit par n'attester que le sectarisme ethnique.

Le problème des sources maintenant. F. Reyntjens recourt volontiers à des références telles que « il ne fait pas de doute que » (*CEDAF*, p. 6), « il y a des indications que » (p. 15), « la plupart des observateurs s'accordent pour estimer » (p. 47), « des échos de Bujumbura rapportent » (p. 70), « une statistique officieuse mais fiable » (p. 74), « un auteur rapporte un témoignage convaincant » (p. 5). Il semblerait qu'à propos du Burundi, l'anonymat et

(6) *Pouvoir et droit au Rwanda*, Tervuren, 1985.

(7) J.-P. Chrétien, « Eglise et État au Burundi : les enjeux politiques », *Afrique contemporaine*, n° 142, avril 1987, pp. 63-71.

(8) Interview dans *La libre Belgique* du 28 août 1988 ou tract du Palipehutu de mai 1988. Voir *Cahier CRA*, p. 54.

le flou des sources puissent être compensés par une apparente précision narrative ou chiffrée (p. 40). L'exemple le plus frappant de cette méthode est fournie par la mystérieuse « ONG internationale » censée rapporter de nombreuses sources » (pp. 43 et 47) et dont le « témoignage » devrait à lui seul prouver le rôle d'une provocation extrémiste tutsi » dans les événements de Ntega et de Marangara. Les faux existent hélas en histoire et on ne peut, sur une telle base, fonder une argumentation aussi grave.

La crise de 1972 avait été marquée par la politique du silence des dirigeants de Bujumbura et les efforts désespérés de quelques personnes (dont l'auteur de ces lignes) pour faire passer des informations. La crise de 1988 a connu au contraire un débordement de propagande. Les faits ont été expliqués avant d'être connus, les rumeurs ont envahi les médias internationaux après avoir circulé sur les collines du Burundi. En outre, il s'agit d'une « information » glissante (comme on parle d'un plan glissant) : un scénario chasse l'autre. On a eu successivement les bandes droguées venues du Rwanda, les soldats en congé tirant sur les gens, les manœuvres militaires, les camions chargés d'intellectuels Hutu arrêtés, la femme Tutsi qui révèle à son ami Hutu un projet de génocide, etc. Contrairement à ce qu'affirme F. Reyntjens (il suffit de lire vraiment le *Cahier CRA*), nous avons tenu compte de tous ces récits, nous en avons cherché patiemment les origines et nous avons souvent identifié les faits, plus ou moins sérieux, qui leur avaient donné corps. Le meilleur exemple en est la confrontation d'un groupe de paysans de la zone

Nyamugari (Marangara) avec des gendarmes du poste de Birampi le 7 août (voir *Cahier CRA*, pp. 24, 36, 111-112, 135, 145). De même, malgré les silences des officiels burundais, nous avons reconstitué, avec l'aide de témoignages paysans, les phases de la répression entre le 16 et le 25 août.

F. Reyntjens développe quant à lui les thèses successives des radicaux du Palipehutu (responsabilité globale de régime Buyoya, *CEDAF*, pp. 37, 40, 41, et rôle particulier d'un groupe extrémiste Tutsi opposé à la politique conciliante du nouveau régime, p. 47) sans en montrer la contradiction. Il qualifie de « troublantes » (*CEDAF*, p. 60) certaines informations alarmistes développées depuis fin 1988 dans certains cercles d'opposants. Il devrait être troublé par le fait que des contre-vérités puissent aider une bonne cause, qui serait celle de la démocratisation du Burundi : un enseignant de Bujumbura est déclaré mort en septembre 1988 (9) alors qu'il se porte très bien ; cinq enseignants de Musema seraient arrêtés en janvier 1989 et une délégation d'*Amnesty International* peut constater en juin suivant qu'il n'en a rien été ; cent intellectuels auraient fui chaque jour le pays en octobre 1988 (10) au moment où le retour des réfugiés s'amorçait, retour « démenti » par le Palipehutu en novembre suivant (11). Serait-il tabou de critiquer cette désinformation ? Il faudrait ajouter à ce florilège les « latifundia » de l'Imbo ou le permis administratif que les paysans auraient dû demander pour

(9) Philippe Nioni, directeur d'un collège de Bujumbura. Voir Compléments à la lettre du 22 août 1988, 29 septembre 1988, diffusé à Genève début 1989, 1, 5.

(10) *La Croix*, 14 octobre 1988, d'après AICF.

(11) *La libre Belgique*, 4 novembre 1988.

aller au marché, visiter leur nièce malade, négocier un mariage, chercher un salaire d'appoint, bref pour les mille occasions qu'ils ont, massivement, de bouger de leur commune (CEDAF, pp. 21 et 30) ! Les collines du Burundi transformées en bantoustans avec les queues qu'on peut imaginer chaque jour devant chaque bureau communal.

Enfin, il y a les chiffres. Comme si les crises n'avaient pas fait assez de victimes, on arrondit leurs nombres : les morts de 1988 se situeraient entre 10 000 et 15 000, mais atteignent 100 000 dans certaines déclarations ; la centaine de milliers de morts du « fléau » (12) de 1972 est multipliée par 2, 3 ou 4 au gré des commentateurs. F. Reyntjens nous donne un exemple de ces fausses précisions, avec les statistiques ethniques (CEDAF, pp. 19 et 74) : en 1985 (à partir de données strictement identiques à celles fournies pour 1987-1988 dans *I cabona* en juillet 1988 (13), les étudiants hutu auraient constitué 20 % de l'ensemble ; en 1988, ils seraient passés à environ 30 %. Cette augmentation de 50 % de leur représentation serait-elle l'effet magique de la rentrée de 1988 sous le régime Buyoya ? Le taux précédent avait-il été sous-estimé ? Le taux actuel est-il plus crédible ? Les « 509 étudiants hutu » de 1988-1989 ont-ils été reconnus sur photos d'identité en fonction des fameux critères anthropométriques coloniaux ? Ou bien tous interrogés ? Ou bien étiquetés par des informateurs « fiables » ? F. Reyntjens croit-il vraiment que ces classements soient simples à établir ? G. Le Jeune et moi-même avons eu assez de mal à identifier les 65 députés de 1982 pour savoir qu'on ne peut apprécier la situation à l'université qu'approximativement, avec de for-

tes variations d'une faculté à l'autre : un chiffre tel que « 509 » est par définition non sérieux.

L'établissement prudent et rigoureux des faits pour chaque crise est un préalable. Prenons celle d'octobre 1965 sur laquelle F. Reyntjens me prend à partie (*Politique africaine*, pp. 110-111). Sans être « au pouvoir », des Hutu occupaient à cette date nombre de postes influents, y compris un des secrétariats d'État créés par le roi, celui de la gendarmerie (tenu par Antoine Serukwavu, futur meneur du coup de force d'octobre). Ce n'est pas dans la commune de Rute-gama, enjeu d'une tension racontée par R. Lemarchand, que des centaines de Tutsi ont été tués, mais à des dizaines de kilomètres de là, à Busangana, Bugarama et Bukeye. Premier exemple de ces « jacqueries » dont les victimes ont été essentiellement de simples paysans (tutsi) ! La répression qui suivit, premier exemple aussi de ces représailles massives contre d'autres paysans (hutu), aurait fait de 2 500 à 5 000 victimes (et non « au moins 5 000 ») (16).

(12) Nous avons recueilli en 1977 lors de nos enquêtes orales le terme d'*ikizu* (fléau, calamité) employé en milieu populaire pour désigner 1972. Voir « Une histoire complexe », *Le Monde*, 29 septembre 1977, p. 15.

(13) Contenant nombre d'erreurs sur les effectifs analysés : le Comité central du parti comptait 70 membres et non 52, les enseignants burundais de l'université étaient environ 150 et non 90, les procureurs 18 ou 20 et non 55, etc.

(14) « Elections et sociologie politique. Note sur les législatives de 1981 et 1982 au Rwanda et au Burundi », *Revue Tiers monde*, 1988, 105, pp. 331-338.

(15) P. Lemarchand, *Rwanda and Burundi*, New York, Praeger, 1970, pp. 415-418.

(16) *Cahier CRA*, pp. 91-123.

De même en août 1988, le scénario du « conseiller communal », informateur de l'ONG anonyme (*Politique africaine*, p. 108 et *CEDAF*, pp. 4 et 47), sur un « tract en deux versions » à l'usage des Hutu ou des Tutsi « laissé sur son chemin » par un provocateur (sans doute avec des marques T ou H pour orienter les lecteurs...) est une fable ridicule et qui ne tient pas la route devant la réalité brute et incontournable, livrée de façon concordante par de nombreux témoins, paysans hutu ou tutsi de la région (16). Dans la nuit du 14 au 15 août, les familles tutsi des collines du sud de Ntega ont été attaquées soudainement, leurs maisons brûlées, des hommes et des femmes tués atrocement, par des groupes décidés à « couper les Tutsi (*sic*) pour les « devancer » Expliquer les motifs (peurs, maladroites des autorités, souvenirs de 1972, provocations diverses) ne dispense pas de reconnaître les faits. Même le commerçant Harushingoro, accusé, vu son impopularité, d'avoir préparé des « listes de Hutu à éliminer » (*CEDAF*, p. 45), a été surpris au petit matin du lundi 15 août et massacré avec sa famille par une bande venue défoncer le toit de sa maison avec des sacs de pierre pour faire son travail. L'aveuglement des tueries commises ensuite par l'armée, surtout après le 20 août, contre des paysans hutu qui ne faisaient que se cacher est attestée avec la même précision et la même vigueur par nos informateurs. Pourquoi préférer écouter les discours stéréotypés et unilatéraux d'« observateurs » lointains plutôt que ces témoignages criants de vérité ?

Enjeux : idéologie de races et stratégies politiques

Il est vain de rappeler pour mémoire les héritages historiques et de les oublier ensuite quand on analyse l'actualité : ceux du passé africain le plus reculé certes, mais aussi celui du choc colonial. La « création des ethnies » au sens à la fois administratif et quasi biologique dans lequel a fonctionné ce découpage est bien connue dans toute l'historiographie africaine (17). Or le discours stéréotypé sur l'antagonisme des « longs et des courts » a occupé encore les colonnes des journaux en 1988. Seuls les partisans des « atavismes raciaux » s'y trouveront à l'aise. Au Burundi et au Rwanda, après un siècle de « civilisation », ce n'est ni Marx, ni même Jésus qui semblent avoir eu le plus de succès, mais Gobineau. Pourquoi le Burundi devrait-il rester enclavé dans ce cocon mental défini par une ethnologie coloniale ? Pourquoi qualifier de « thèse tutsi » (*CEDAF*, p. 66) le travail critique, mené aujourd'hui aussi bien par des historiens hutu rwandais ?

La difficulté à comprendre et à résoudre l'ethnisme au Burundi relève de sa double définition, « sociale » et « raciale », à défaut d'être culturelle et géographique. L'enjeu social est profondément équivoque. Il désigne d'une part les retombées des politiques et des cri-

(17) Voir J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes, l'État », in E. Terray (ed.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1987, pp. 221-295 ; G. Prunier, « Evolution des critères de définition ethnique en Ouganda », in J.-P. Chrétien et G. Prunier (eds) *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, 1989, pp. 201-211 ; J. Iliffé, « The Creation of Tribes », in *A Modern History of Tanganyika*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, pp. 318-341.

ses des années 1960-1970 dans le domaine de la formation et de la promotion des élites, en clair la faiblesse numérique anormale des éléments hutu dans les cadres moyens et supérieurs de la société, une injustice qui est au cœur du débat actuel. Mais par extrapolation, il est appliqué à toutes les populations, rurales comme citadines, les Hutu étant décrits en bloc comme des asservis et les Tutsi comme des oppresseurs, ce qui débouche sur une légitimation morale du conflit sous ses formes les plus aveugles et les plus violentes. Cette deuxième lecture globale est souvent associée, de manière indistincte ou alternative, avec des thèses franchement ethniques sur les « autochtones » et les « conquérants », ambiguïté idéologique qui facilite les jeux mutuels d'autojustifications ou d'invectives où excellent les extrémistes des deux camps.

Cette confusion est au cœur du défi qu'essaient de relever actuellement les responsables hutu et tutsi de Bujumbura : le rééquilibrage ethnique sans la globalisation ethniste, inspiratrice de peurs réciproques et de pogromes. La logique de survie interne du pays est de ce point de vue beaucoup plus puissante que les pressions extérieures. Celles-ci restent en effet fascinées par un curieux modèle « démocratique », celui des quotas ethniques à la manière rwandaise, idéal revendiqué aussi par les extrémistes du Palipe-hutu (18), Or, après trente années de « révolution hutu », le Rwanda, faux jumeau du Burundi, est confronté aux mêmes problèmes : croissance démographique, chute des cours du café, misère rurale, tensions entre administration et paysans sur l'extension des bananiers à bière, problèmes de l'introduction tardive du français à l'école pri-

maire, hantises de coups d'État et factions régionalistes dans un régime présidentiel à parti unique, conflits politico-religieux, prédominance écrasante des bureaucrates officiels sur les paysans aux élections législatives, budgets militaires doublés entre 1980 et 1986 (19). Pouvoir tutsi responsable de tout en deça de la Kanyaru, pouvoir hutu victime de la fatalité au-delà de la Kanyaru ? La qualité des débats sur cette région gagnerait beaucoup, si l'angélisme qui auréole le Rwanda et le diabolisme qui marque le Burundi disparaissaient du syllabus des commentateurs.

Enfin, comment nier, en politique, l'adoption par les parties en présence de stratégies liées au contrôle ou à la conquête du pouvoir ! Or, si F. Reyntjens est prompt à dénoncer le machiavélisme des leaders tutsi radicaux, il reste discret sur les manœuvres analogues de leurs adversaires. Pourquoi les sous-estimer ? (20) Il ne suffit pas de reconnaître l'existence de deux « extrémismes » (CEDAF, pp. 47-48), en suggérant d'ailleurs que l'un est circonstanciel et l'autre fondamen-

(18) F. Reyntjens le reconnaît dans CEDAF, pp. 19 et 53 sans commentaires. Dans ses nombreuses publications sur le Rwanda, il n'a lui-même jamais critiqué ce système qui, sur la base d'un fichage ethnique des pièces d'identité, limite en principe à 9 % les places réservées aux Tutsi. En revanche, il s'indigne à juste titre des pratiques discriminatoires relevées au Burundi à Kirundo en 1986 (*Politique africaine*, p. 111).

(19) Ils passent d'environ 20 millions à environ 40 millions de dollars pour des situations géostratégiques et institutionnelles semblables et c'est par une acrobatie arithmétique de rapports avec des PIB inégaux que F. Reyntjens obtient un taux de 8 % de plus pour le Burundi qui impressionnera le lecteur pressé (CEDAF, p. 33).

(20) Dans *Politique africaine*, p. 112, il estime inadmissible que je m'interroge sur les calculs pouvant avoir joué dans l'attaque des paysans tutsi de Ntega le 15 août 1988.

tal ; encore faut-il s'entendre sur ce concept d'extrémisme et ses critères. J'en propose trois : le refus de reconnaître les morts des autres, en réservant les uns à des mémoriaux et les autres à des poubelles de l'histoire (sous les étiquettes de rebelles, d'opresseurs ou de victimes de bavures) ; une conception de la société, officielle ou officieuse, fondée sur des fichages ethniques héréditaires et sur des procédures de discrimination et d'exclusion en fonction de la naissance ; l'assimilation de tout compromis à la trahison de son camp ethnique.

Reste notre propre déontologie de spécialistes européens. Analyser sans complaisance la réalité ne signifie, à mon sens, ni la proposition arrogante des solutions à adopter, ni le sarcasme contre les éléments les plus raisonnables (21) et la fétichisation des thèses les plus extrêmes. Dans la phase actuelle de transition démocratique amorcée en Afrique et de recherche d'un compromis historique en Afrique du Sud, ces questions méritent une réflexion générale.

Jean-Pierre Chrétien

(21) Les commentaires de F. Reyntjens (*CEDAF*, pp. 62-63-68) sur le Premier ministre Sibomana et sur les intellectuels hutu de la Commission nationale sur l'Unité sont de ce point de vue indécents.